



## Fouille des sacs dans les supermarchés

Par **YVAN**, le **01/02/2010** à **20:32**

Bonjour,

Dans mon département le contrôle des sacs se fait systématiquement aux caisses des hypermarchés. Dernièrement j'ai été contrôlé dans deux magasins où je me suis rendu le matin pour faire mes courses. Dans le premier, on m'a demandé d'ouvrir mon sac personnel qui contient mes papiers d'identité, etc. J'ai refusé en invoquant l'article 76 du code de procédure pénale et le caissier devant mon refus m'a laissé passé. Dans le second, je me suis retrouvé dans une situation plus difficile car ce sont mes sacs pour mettre mes courses que l'on m'a demandé d'ouvrir. Aujourd'hui et pour protéger l'environnement les enseignes de la grande distribution ne fournissent plus de sacs gratuits. On est donc obligé de prendre ses sacs (consignés par les magasins) pour mettre les courses que l'on achète. Je désirerais savoir si il existe un article de loi qui permet de refuser cette fouille ? Ce qui est embêtant c'est d'être contrôlé lorsqu'on fait les courses dans plusieurs magasins alors qu'il ya des caméras de surveillance partout qui nous suivent. Enfin, je ressens de plus en plus de difficultés à faire mes courses sans me sentir épié. Aussi, je crains lorsque je refuse un contrôle que l'on cherche à introduire insidieusement un objet dans mes sacs afin de me faire défaut. Je vous remercie d'avance pour toutes les réponses que vous pourrez me fournir et qui me permettront j'espère de garder ma liberté individuelle qui malheureusement s'amenuise dans notre société de jour en jour.

Par **miyako**, le **02/02/2010** à **09:51**

Bonjour,

Défendre ses droits est une chose ,ne pas vouloir comprendre la nécessité de tels contrôles en est une autre.

Vous n'êtes pas obligé d'ouvrir vos sacs ,mais le magasin est en droit de faire appel à un officier de police judiciaire pour vous obliger à le faire et cela prendra du temp. Franchement ,si l'on a rien à se reprocher et que l'on a les factures des autres magasins il n'y a pas de problème. Si les voleurs étaient un peu plus sévèrement punis ,nous n'en serions pas là. Très souvent ,il y a une consigne gardée ce qui évite les problèmes.

Amicalement vôtre,  
suji Kenzo